



LISTE DES JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR UN TITRE DE SÉJOUR "ÉTUDIANT"

FOURNIR ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES DE TOUS LES DOCUMENTS.
Merci de ne pas utiliser d'agrafes.

- 1 - Faites contrôler votre dossier par votre établissement*
- 2 - Déposez votre dossier de première demande ou renouvellement au Students Welcome Desk. S'il est complet, repartez avec votre récépissé
- 3 - Récupérez votre carte de séjour en Préfecture trois mois plus tard, dès réception du SMS

📍 VOUS VENEZ D'ARRIVER EN FRANCE AVEC UN VISA LONG SÉJOUR VALANT TITRE DE SÉJOUR « ETUDIANT »

- Dans les trois mois suivant votre arrivée, vous devez déposer le formulaire « **demande d'attestation OFII** » ainsi que la **copie de votre passeport et de votre visa** au Students Welcome Desk jusqu'au 30/11, ou à l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). Vous serez convoqués ultérieurement pour faire valider votre visa et obtenir la « vignette OFII ». <http://www.ofii.fr>

📍 PREMIÈRE DEMANDE OU RENOUVELLEMENT D'UN TITRE DE SÉJOUR « ETUDIANT »

- **Visa** (première demande) **ou titre de séjour temporaire** (renouvellement).
- **Passeport en cours de validité.**
- Lorsque la demande de renouvellement fait suite à un visa de long séjour valant titre de séjour : **un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance** (+ original et copie de la traduction en français par un traducteur agréé par un tribunal français). Selon votre situation : acte de mariage et actes de naissance des enfants.
- **Justificatif de domicile de moins de trois mois**
 - factures, quittances de loyer, assurance habitation
 - en cas d'hébergement par un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée + copie de sa carte d'identité + justificatif de domicile
 - *attention* : les documents manuscrits (quittances entre particuliers) et les factures de téléphone portable ne sont pas acceptés.
- **3 photographies d'identité identiques**, récentes, tête nue et de face, **non découpées, fond blanc interdit.**
- **Certificat de scolarité pour la nouvelle année.** Les attestations de pré-inscription ne sont pas acceptées.
- **Justification de vos ressources** les ressources mensuelles doivent être au moins égales à 615€. Votre nom doit apparaître sur le justificatif (bulletin de paie, 3 derniers relevés de compte français ou attestation bancaire...).
- **Justificatif de couverture sociale** : justificatif de couverture sociale/de maintien de droits (à demander à votre organisme de rattachement - CPAM, SMERRA ou LMDE).
- **Pour une demande de renouvellement** :
 - **relevé(s) de notes de l'année passée** (si vous redoublez, n'hésitez pas à joindre une lettre explicative).
 - **attestation d'assiduité aux cours ET de présentation aux examens**

Attention : cette liste est simplifiée et correspond au titre de séjour « Étudiant ». Vous trouverez les listes complètes des pièces justificatives à fournir selon votre situation (Stagiaire, conjoint...) sur le site : 69.accueil-etrangers.gouv.fr

* Pour les étudiants inscrits dans des établissements partenaires de la Préfecture du Rhône (liste au verso).



FAITES VÉRIFIER VOTRE DOSSIER PAR VOTRE RÉFÉRENT ÉTABLISSEMENT :

S'il est complet, vous serez prioritaire au Students Welcome Desk.

Vous êtes étudiant à **Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, l'ENS de Lyon, l'Ecole centrale de Lyon, l'INSA, l'ENTPE, EM Lyon, l'Institut polytechnique de Lyon, l'UCLY (ILCF et Relations internationales), l'Institut Paul Bocuse, le lycée du Parc ou le lycée La Martinière-Monplaisir ?**

> des référents vous accompagnent pour vérifier l'ensemble des pièces administratives de votre dossier pour demander un titre de séjour étudiant.

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1

Direction des Relations Internationales

Campus de la Doua - Bâtiment Astrée

Mardi et jeudi, mercredi matin

Campus de Rockefeller

Lundi après-midi, vendredi matin

Prendre rendez-vous : foreignstudents@univ-lyon1.fr

Site : univ-lyon1.fr > vous êtes étudiant international

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Direction des Relations Internationales : Campus Porte des Alpes, Maison des étudiants - bureau U107, 5 avenue Pierre-Mendès-France - 69676 Bron cedex

Site : etu.univ-lyon2.fr

> international > étudiant international > venir hors échange

- **Étudiants internationaux inscrits à titre individuel international-hors-échange@univ-lyon2.fr**
04 78 77 30 02
- **Étudiants internationaux dans le cadre d'échanges incoming-monde@univ-lyon2.fr**
04 78 77 31 75

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Service Général des Relations Internationales

Manufacture des Tabacs

1C avenue des Frères Lumière - 69008 Lyon

04 78 78 73 93 - etudiantsetrangers@univ-lyon3.fr

Site : univ-lyon3.fr

> international > venir à Lyon 3 > préparer son séjour

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-16h

INSA LYON

Service Scolarité

- **Accueil 1^{er} cycle** (autres étudiants étrangers)

Filières internationales : fipc@insa-lyon.fr

Filière classique : scol12@insa-lyon.fr

- **Accueil 2^{ème} cycle**

Pôle mobilité : titre-de-sejour@insa-lyon.fr

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-16h,

Jeudi : non-stop 9h - 16h.

Pas d'accueil mardi après-midi.

STUDENTS WELCOME DESK

90 rue Pasteur - 69007 Lyon

www.universite-lyon.fr/swd

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

Du 3 septembre au 30 novembre 2018



ET AUSSI...

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

Durant votre cursus, les services de votre établissement sont des relais privilégiés pour accompagner votre parcours universitaire :

- **Relations Internationales** - pour toutes les questions relatives à la mobilité.
- **Médecine Préventive (SUMPPS)** - des professionnels de santé (médecins, infirmières, psychologues...) vous reçoivent gratuitement sur rendez-vous.
- **S.C.U.I.O.** - pour bien envisager sa poursuite d'étude ou sa réorientation.

N'hésitez pas à les solliciter ! Rendez-vous sur les sites de vos établissements.